



## Avis d'appel public à la concurrence

### **Pouvoir adjudicateur :**

HABITAT DU LITTORAL, 30-32 AVENUE CHARLES DE GAULLE, 62311 BOULOGNE SUR MER

Téléphone : 03.21.10.01.30 - Fax : 03.21.80.70.30

Adresse internet : <http://www.habitat-du-littoral.com>

E-Mail : [marches@habitat-du-littoral.com](mailto:marches@habitat-du-littoral.com)

Statut : Office public de l'habitat

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre à bons de commande

### **Objet de l'accord-cadre :**

Maintenance préventive et curative des installations de vidéo protection sur le site d'Habitat du Littoral

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Type d'accord-cadre de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

### **Lieu principal d'exécution :**

Site 1 : Façade Maritime - Site 2 : Transition - Site 3 : Allée Chalgrin - Site 5 : allée Houdon - Site 6 : 312 rue du Chemin Vert / 10 place de Savoie - Site 7 : Allée d'Auvergne - Site 8 : rue Claude Bernard - Site 9 : 105-107 rue Beaurepaire - Place d'Argentine - Square Chérubini à Boulogne sur Mer (62200).

Code NUTS : FR302 - **CPV principal :** 50343000-1

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en accord-cadre unique. Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 5 années.

La durée exceptionnelle de cet accord-cadre se justifie par :

L'exécution de ce contrat nécessitant des investissements amortissables sur une durée supérieure à 4 ans, il est nécessaire de déroger à la réglementation du Code de la Commande Publique.

### **Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont : voir règlement de consultation

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution :**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : (voir règlement de consultation)

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 sur 100 points.
2. Critère Qualité pondéré à 40 sur 100 points.

La présente consultation est une consultation initiale.

**Date limite de réception des offres : 10/09/2021 à 16:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marchés-securises.fr>.

**Signature des documents transmis par le candidat :** voir règlement de consultation

**Visite du site ou des locaux :** voir règlement de consultation

**La visite obligatoire sur site se déroulera le mardi 24 août 2021.** Chaque candidat devra se présenter sur place à 09h30 devant le bâtiment sis place d'Argentine à Boulogne sur Mer (62200).

**M. Patrice Charles sera chargé de procéder à la visite. Tél : 06-73-99-07-54.**

Toutes les questions seront posées le jour de la visite.

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

voir règlement de consultation